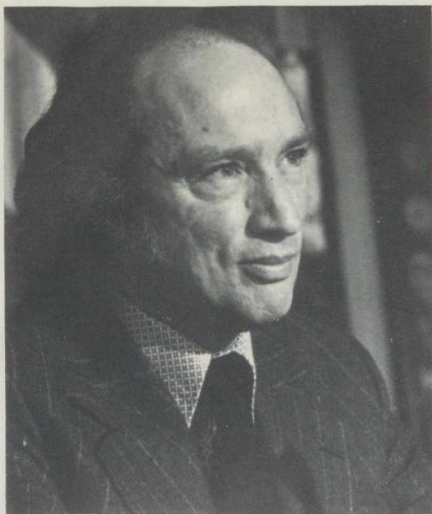


La reconquête libérale



Pierre Elliott Trudeau, député libéral (Québec), leader de son parti et premier ministre depuis plus de six ans.

avaient marqué une baisse sensible du parti libéral en pourcentage de voix et, plus encore, en nombre de sièges (1). Un parti maintenu au pouvoir après un revers sérieux peut-il, presque aussitôt, remonter la pente et même obtenir la majorité absolue dès les élections suivantes ? C'est cet exploit que le parti libéral a réalisé en juillet dernier.

Le sens du scrutin

La bataille s'est déroulée sur le terrain choisi par l'opposition. Non seulement c'est le Nouveau parti démocratique qui a déterminé la date et le sujet de la crise (les projets budgétaires du gouvernement), mais le parti conservateur est parvenu à imposer les thèmes majeurs de la campagne. Son chef, M. Robert Stanfield, n'a cessé de dénoncer la « politique inflationniste » du gouvernement Trudeau et il a réussi à mettre en discussion les remèdes qu'il réclamait : blocage des salaires et des prix pendant trois mois, contrôle par la suite. C'est sans doute sur cette plate-forme, peu faite d'autre part pour séduire les électeurs travaillistes du Nouveau parti démocratique, que le parti conservateur a perdu le plus de voix dans les régions les plus peuplées.

Au terme d'une campagne électorale qui fut âpre sans être très animée, l'électorat canadien (13,5 millions de citoyens, hommes et femmes de plus

de dix-huit ans) a marqué globalement une nette préférence pour les candidats du parti libéral par rapport à 1972 : celui-ci a gagné 3,5 p. 100 des suffrages

des communes. Elles en ont donné 17 au parti conservateur et 13 au parti libéral (2). Le premier a perdu 5 sièges, le second en a gagné 3. Le parti libéral

L'évolution des suffrages exprimés

	(en pourcentage)			
	1968	1972	1974	diff. 73/74
Parti libéral	45,5	39,4	42,9	+ 3,5
Parti conservateur	31,4	35,2	35,6	+ 0,4
Nouveau parti démocratique	17,0	16,4	15,6	— 0,8
Crédit social	5,2	7,7	5,0	— 2,7
Divers	0,9	1,3	0,9	— 0,4
	100	100	100	

Abstentions 1968: 24 %; 1972: 26 %; 1974: 29,9 %.

tant que le parti conservateur était quasi stationnaire et que les deux petits partis faiblissaient (v. tableau p. 4). La multiplicité des candidatures, le découpage des circonscriptions et la technique du scrutin majoritaire à un tour ont contribué à amplifier l'écart ainsi creusé par le parti libéral. De plus, les résultats de 1972 avaient été acquis par de faibles marges dans le tiers environ des circonscriptions, de sorte que quelque quatre-vingt-dix députés étaient dans une situation précaire : une poussée même modérée pouvait, pour l'un ou l'autre parti, inverser le résultat. C'est ce qui s'est produit, le plus souvent au profit du parti libéral.

Dans les régions

Les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard) disposent de 32 sièges à la Chambre



David Lewis, leader du Nouveau parti démocratique, a perdu son siège de député (Ontario).

s'affirme dans cette région de tradition conservatrice.

Le Québec a mérité, plus encore qu'en 1968 et 1972, sa réputation de forteresse libérale : avec 60 sièges (sur 74), il a ajouté 4 sièges à sa représenta-

Élections provinciales



Chacune des dix provinces canadiennes possède, pour exercer ses compétences propres, un gouvernement responsable devant une assemblée législative. Au cours des quatre dernières années, les dix provinces ont renouvelé leur assemblée et le pouvoir a changé de mains dans cinq d'entre elles. Le parti conservateur a conquis le pouvoir dans l'Alberta (1970), au Nouveau-Brunswick (1970), à Terre-Neuve (1971) et il l'a conservé dans l'Ontario (1971). Le parti libéral a gardé le pouvoir au Québec (1973), en Nouvelle-Écosse (1974) et dans l'Île-du-Prince-Édouard (1974). Le Nouveau parti démocratique a gagné la Saskatchewan (1971) et la Colombie-Britannique (1972); il a conservé le pouvoir au Manitoba (1973). Le Crédit social a perdu les trois gouvernements qu'il détenait (Alberta, Saskatchewan, Colombie-Britannique).

tion antérieure. Les conservateurs (3 sièges) ne progressent pas et le Crédit social voit le nombre de ses députés passer de 15 à 11. Mais c'est dans l'Ontario (88 sièges) que les élections se sont jouées. En 1972, le parti libéral

2. Un siège est allé au Nouveau parti démocratique, qui pour la première fois depuis 1962 est ainsi représenté à l'est de l'Ontario, et un autre à un conservateur devenu « indépendant » en raison de son opposition à la politique de bilinguisme de son parti.

1. Sur les élections du 30 octobre 1972, voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1973.